



+ Environnement

HAUTE-NORMANDIE

Un classement qui ne passe pas

Le classement des Boucles de la Seine fait craindre le pire sur le développement économique autour du fleuve.

Le classement des Boucles de la Seine à Roumare a été validé par le Conseil d'État. Une décision qui ne surprend pas Christian Héral, président de la CCI de Rouen, mais qui l'accable. « Au moment où on parle de développer Paris Seine Normandie, c'est se tirer une balle dans le pied », soupire-t-il. Rien que le fait de constater que cette question a été soulevée en 2007, et que c'est seulement huit ans plus tard qu'elle trouve sa conclusion, démontre la lenteur du temps administratif. Le classement d'une zone la projette justement en plein cœur de cette problématique. Toute modification au paysage devra être validée par les services du ministère du Développement durable, avec un délai d'instruction au minimum de 18 mois.

Aller vite

Qu'il s'agisse pour une entreprise de construire (ou d'enlever) une cheminée, pour un particulier de changer la couleur de ses volets, pour un agriculteur de passer du colza au blé, le blanc-seing ministériel devra être obtenu. C'est ce qui fait frémir Christian Héral : « Les entreprises ont besoin d'aller vite. Si elles sont confrontées à des délais insupportables, elles iront poursuivre leur développement ailleurs que chez nous ». Et ce qui l'inquiète encore plus, c'est l'effet cascade : « Les classements vont se poursuivre jusqu'au Marais Vernier. La machine est lancée, alors qu'il y a des zones à développer, des terrains disponibles ».

+ Énergie NORMANDIE

Au fond du bois

Le bois normand prend une place de plus en plus importante dans l'énergie. Mais de lourdes inquiétudes pèsent sur les professionnels régionaux.



Le bois normand a des atouts.

« La forêt normande est une des plus belles forêts de production en Europe », estime Serge Raison, président du syndicat des exploitants et scieurs de Normandie et directeur de la scierie Raison Bois et Débits (Perrou). Les bonnes nouvelles viennent des résineux, portés par la vague des maisons à ossature bois, qui permettent de compenser la chute de la construction de logements, et du marché anglais très en demande de chênes normands. Mais la mauvaise nouvelle, et elle est de taille, c'est la présence massive des Chinois qui achètent « des volumes très importants de grumes à des prix inappropriés ». « Si cela continue à ce rythme, d'ici un an, on aura tous mis la clé sous la porte », s'alarme Serge Raison.

La Chine a interdit la coupe de bois sur son territoire jusqu'en 2020, alors que la demande est très importante. Résultat, les professionnels cherchent ailleurs de la matière première. Certaines portes leur ont été fermées (la Russie, l'Europe de l'Est et plusieurs pays africains notamment), ils se

tournent donc vers l'Europe de l'Ouest et les zones forestières proches des ports, pour faciliter l'exportation. Les exploitants français ont entamé des discussions avec le gouvernement pour trouver des parades qui peuvent être, à l'image de ce qui se passe en Allemagne, une augmentation des contrôles phytosanitaires.

Économie circulaire

Parmi les atouts de la forêt normande, les efforts accomplis depuis une dizaine d'années autour du bois-énergie, avec la création en 1996 de Biocombustibles, sous l'impulsion du plan bois énergie et développement local. La société bas-normande vise à regrouper les détenteurs de matières premières et à sécuriser les approvisionnements bois des chaufferies collectives. Elle compte une centaine d'acteurs de la filière dans les deux régions. Son action porte ses fruits : en 1999, 2 500 tonnes ont été livrées, en 2014, 300 000 tonnes (soit 8 % de la valorisation régionale), avec à terme, selon les vœux de son président Jean-Jacques Ribot, la volonté de passer à 650 000 tonnes.

« On parle d'économie circulaire, c'est pour nous une réalité », poursuit-il. La collecte (bois en fin de vie, connexes de scieries et menuiseries, production de plaquettes forestières et bocagères) comme la transformation et la valorisation s'effectuent en proximité. Outre les chaufferies, certains industriels fortement consommateurs d'énergie, comme les laitiers, font de plus en plus appel au bois.

À savoir

Biocombustibles a ouvert à destination des particuliers un dépôt à Soliers, en périphérie de Caen, où se trouvent plusieurs gammes de combustible et de produits d'ornement issus exclusivement de la valorisation de bois à faible valeur ajoutée non utilisables en bois d'œuvre.